

C'est dire que la providence, dans la profession où elle vous appelle, demande que vous accomplissiez vos devoirs avec régularité, que vous vous rendiez dignes, par de sérieuses études, de former la jeunesse et de donner à la patrie des citoyens qui feront sa joie et sa gloire.

Le temps est arrivé, messieurs, de donner à l'instruction des enfants du peuple canadien, toute l'ampleur désirable et de les préparer le mieux possible aux carrières auxquels ils se destinent.

Jamais peut être le peuple de la province de Québec n'a été jusqu'à présent dans de meilleurs conditions pour s'occuper de l'amélioration des écoles primaires et contribuer à leur faire donner la mesure de leur efficacité.

Si l'on jette un regard sur l'histoire de notre pays, on verra que, sous la domination française, des efforts généreux ont été faits par les prêtres séculiers et certaines communautés religieuses comme les Récollets, les Jésuites, les Ursulines, les Sœurs de la Congrégation, pour civiliser les sauvages et répandre l'instruction au sein de la colonie naissante. Mais les guerres avec les sauvages et les états voisins du Canada, la dissémination de la population sur un grand territoire, les expéditions à l'intérieur du pays, tout contribuait à retarder les progrès de l'éducation. L'ère de paix ne commença qu'après la cession du Canada à l'Angleterre; mais pendant de très longues années, nos ancêtres eurent à combattre le mauvais vouloir et l'esprit d'hostilité de ceux qui gouvernaient le pays et l'instruction dans les campagnes ne fit que fort peu de progrès. Fort heureusement, les collèges classiques qui existaient alors permirent à vos devanciers de soutenir en parlement les luttes mémorables que vous connaissez, pour l'obtention des libertés politiques et religieuses dont nous jouissons aujourd'hui.

Après les troubles de 37-38, il fallut songer très sérieusement à coloniser nos terres, et le défrichement se faisant au